

que l'on a découvert le vote de ce député dont j'ai parlé et qui n'était pas membre du comité, et son suffrage a été donné contre la proposition sur laquelle il n'avait pas le droit de voter.

M. RILEY : Son nom était-il sur la liste, et le secrétaire en avait-il fait l'appel ?

M. HENDERSON : Oui, Monsieur l'Orateur, son nom était sur la liste et il a été appelé par le secrétaire. Mais l'honorable ministre savait ou aurait dû savoir qu'il n'était pas membre du comité. Je vais m'expliquer. Le ministre de l'Intérieur (M. Oliver) lorsqu'il était simple membre de cette Chambre, a été nommé membre du comité des chemins de fer. Nous savons tous qu'il a cessé d'être membre de cette Chambre lorsqu'il a accepté le portefeuille de ministre de l'Intérieur, et naturellement, lorsqu'il a cessé d'être député, il a cessé en même temps d'être membre du comité des chemins de fer, et n'ayant jamais été nommé de nouveau membre de ce comité, il n'avait pas le droit de voter dans la circonstance que j'ai rappelée. Je crois que je me suis expliqué assez clairement. Maintenant, pour établir le fait que j'ai allégué, savoir : que ceux qui ont voté en faveur de l'amendement exigeant que la compagnie de chemin de fer donnât une garantie qu'elle construirait la ligne depuis la côte jusqu'à Princetown, avant de traverser la frontière, c'est-à-dire en territoire canadien, je me propose de donner lecture de quelques articles que je trouve dans les journaux de la Colombie-Anglaise, qui, à mon avis, font bien connaître les sentiments de la population de cette province de la façon la plus directe et la plus évidente. Ces articles sont la preuve que lorsque nous demandons que cette garantie soit donnée, nous sommes d'accord avec les vœux des habitants de la Colombie-Anglaise. Je vais donner lecture d'un article du "Vancouver Daily Province", du 24 juin 1905.

M. D. ROSS : L'honorable député (M. Henderson) me permettra-t-il de lui poser une question ?

M. HENDERSON : Certainement.

M. D. ROSS : L'honorable député sait-il que la majorité des actions de ce journal appartient à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique ?

M. HENDERSON : Je n'en sais absolument rien. Je ne crois pas que cela fasse de différence. Le journal dont je vais citer un extrait est un journal qui est lu par la population de la Colombie-Anglaise, et qui semble juger la situation avec beaucoup de bon sens. L'honorable député (M. D. Ross) m'a posé une question. Je ne suis pas supposé connaître quels sont les actionnaires de ce journal. Je ne sais pas quelle est sa couleur politique. Je ne m'en suis pas enquis. Mais cela ne fait pas de différence.

L'honorable député (M. D. Ross) connaît peut-être les actionnaires, et il peut bien se faire aussi que ce qu'il dit ne soit qu'une simple supposition. Peut-être les connaît-il. S'il les connaît, il ferait mieux de les nommer. Mais je ne vois pas en quoi cela peut changer quelque chose à la question et je crois que la Chambre en viendra à la même opinion lorsqu'elle aura entendu lecture de l'article que j'ai entre les mains :

Le vote sur le chemin de fer de Victoria à l'est de Vancouver.

Il n'est pas sans intérêt de se demander quelle sera la nature des explications données par les membres, les députés de la Colombie-Anglaise dans la Chambre des communes concernant leurs votes dans le comité des chemins de fer sur le bill de la compagnie Victoria-Est-Vancouver, lorsqu'ils se représenteront aux suffrages de leurs électeurs. Les sept députés qui ont été envoyés à Ottawa pour défendre les intérêts de cette province en matière de législation fédérale ont tous voté en faveur de la concession au Great Northern Railway de tous les privilèges que cette compagnie demandait pour la construction de son chemin dans la vallée de la Similkameen, et chacun d'eux a voté contre la garantie que l'on voulait exiger de cette compagnie qu'elle construira son chemin directement d'un port de la Colombie-Anglaise et ne ferait pas d'une des villes du détroit de Pudget, son terminus de l'Ouest. M. R. J. Macpherson, député de Vancouver, et M. J. B. Kennedy, député de New-Westminster, ont pris la même attitude et voté de la même manière que M. Duncan Ross, de Yale-et-Caribou, auquel avait été confié le bill et de M. Galliher, député de Kootenay. Non seulement ils n'ont pas demandé la garantie qu'ils auraient dû demander, et qu'exigent invariablement des hommes d'affaires lorsqu'ils veulent protéger les intérêts qui sont confiés à leur garde dans de grandes entreprises, mais ils ont déclaré ouvertement qu'ils n'en voulaient pas. Ils sont prêts à remettre le soin des intérêts de Vancouver et de Westminster à la bonne volonté du président M. J. J. Hill, du Great Northern Railway. Ce sont les députés des autres provinces qui ont été obligés dans le comité des chemins de fer de demander que les intérêts de la Colombie-Anglaise fussent protégés, et les efforts qu'ils ont faits ont été rendus nuls par ceux mêmes auxquels nous avons confié nos intérêts.

M. David Henderson, le député de Halton. . .

(Exclamations.)

Oui, moi-même.

Un honorable député : Qui est-il ?

M. HENDERSON : C'est moi et j'en suis fier. Je n'ai pas à rougir de ce que j'ai fait. Je recommence la phrase :

M. David Henderson, député de Halton, a pris, devant le comité des chemins de fer, la même attitude que la "Province", au sujet de cette ligne. Personne ne s'objectait au chemin de fer de Victoria à l'est de Vancouver, pourvu qu'il fût construit à partir de Vancouver et dans la vallée de la Similkameen. Si la compagnie était sincère, fut-ce seulement devant le comité, celui-ci aurait dû accepter un amendement qui garantissait la construction de la section occidentale de la ligne projetée.